



N°160
Juin 2025

La Lettre de Bricon



La Gym Briconnaise en balade

Bulletin communal de liaison et d'informations

MEMENTO PRATIQUE

	Gendarmerie	03.25.32.90.16
	Pompiers	18
	SAMU	15
	Cabinet Médical Châteauvillain	03.25.32.95.50
	Groupe scolaire	03.25.31.09.82
	Centre de loisirs, cantine	03.25.31.08.74
	Médiathèque	09.64.45.07.03
	SDED 52	03.25.35.09.29
	Centre des finances Publiques	03.25.30.20.80
	CC3F	03.25.01.38.53

Adresse mail : cc3f@wanadoo.fr

Site internet : <http://communautedecommmunesdes3forets.com>

	Mairie Bricon	03.25.03.01.92
--	---------------	----------------

Adresse mail : bricon.mairie@wanadoo.fr

Site internet : <http://mairie-bricon.fr>

CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement :

03 25 32 52 62 caue@haute-marne.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE BRICON

- Lundi de 17h à 18h30
- Mardi de 10h30 à 12h
- Jeudi de 17h à 19h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

- Lundi et mercredi de 14H à 17H
- Samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H

Au conseil municipal

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2025

Membres présents :

Madame BOURGEOIS Brigitte, Messieurs CHECCHI Patrick, COLLIER Gilles, DECHANET Gérard, DUHOUX Franck, LAGRANGE Patrick, LE ROY Martial
Monsieur FABRE Franck a donné pouvoir à M DECHANET Gérard
Secrétaire de séance : Monsieur CHECCHI Patrick

MODIFICATION DES STATUT : SMIVOS DE LA VALLEE DE L'AUBE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les nouveaux statuts du SMIVOS de la Vallée de l'Aube.
8 voix pour

PDA : PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

Monsieur le Maire présente la proposition de périmètre délimité des abords indiqué lors de la réunion avec l'Architecte des Bâtiments de France du 08 janvier 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition de périmètre délimité des abords
8 voix pour

RAPPORT ARTIFICIALISATION DES SOLS

Considérant que Bricon a utilisé 1.19 hectares d'espace naturels, agricoles et forestier entre le 1^{er} janvier 2011 et 1^{er} janvier 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Valide le rapport d'artificialisation des sols
8 voix pour

CONVENTION D'APPUI REGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE - SUIVI DES BOUES DU LAGUNAGE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'appui réglementaire et technique avec la MVAD

8 voix pour

PROJET PYLONE TELEPHONIQUE

Monsieur le Maire présente la convention d'occupation du domaine public par ATC France. A la suite de l'accord de principe, une déclaration préalable de travaux a été déposée concernant la mise en place d'un pylône pour relais numérique. Cependant le service de l'état a donné un avis défavorable. Monsieur le Maire a donc eu rendez-vous avec les services concernés début janvier qui ont proposé deux solutions :

Un nouvel emplacement sur la parcelle ZB 151 qui en l'état n'est pas fonctionnel pour recevoir ce type d'installation
Réduire la hauteur du pylône 20 m au lieu de 32 initialement prévu qui, après renseignement auprès du prestataire, cette hauteur de pylône serait inefficace et n'améliorer pas la zone blanche sur la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, souhaite rester sur le projet initial.
8 voix pour

OUVERTURE DE CREDITS BUDGET 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise l'ouverture de crédits d'investissements à hauteur du quart des dépenses de l'année 2024 soit 5 391.27 €

8 voix pour

OUVERTURE DE CREDITS BUDGET ANNEXE 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Autorise l'ouverture de crédits d'investissements à hauteur du quart des dépenses de l'année 2024 soit 27 855.47 €.

8 voix pour

PLUi

Monsieur le Maire présente la proposition de PLUi avec une réduction de 0.27 hectare comme indiqué lors de la réunion du Communauté de Commune des Trois Forêts du 11 février 2025.

Questions diverses

L'agent technique, dont le contrat se termine le 12 mars 2025, décide de ne pas renouveler le contrat. Le poste sera donc à pourvoir au 13 mars 2025, une publication sera faite sur le site emploi territorial et diffusé à l'intercommunalité (CC3F)

Un courrier a été adressé à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal demandant le déplacement d'un compteur d'eau extérieur pour qu'il soit en limite de propriété de l'administré.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2025

Membres présents :

Madame BOURGEOIS Brigitte, Messieurs CHECCHI Patrick, COLLIER Gilles, DECHANET Gérard, DUHOUX Franck, FABRE Franck, LAGRANGE Patrick, LE ROY Martial
Secrétaire de séance : Madame BOURGEOIS Brigitte

Prolongation prêt relais - Travaux assainissement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le prêt relais arrive à son terme et que le capital doit être remboursé. N'ayant pas perçu la totalité des subventions, Monsieur le Maire à demander une renégociation de ce prêt afin de le prolonger jusqu'en aout 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la renégociation du prêt présenté.

8 voix pour

Modification règlement salle des fêtes

Monsieur le Maire présente la convention et le règlement de la salle des fêtes. Pour donner suite à la suppression de la ligne téléphonique, ces documents ont été modifié.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la modification de la convention et du règlement de la salle des Fêtes.

8 voix pour

Etude restructuration cimetière

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité le devis incluant l'étude et la procédure de restructuration du cimetière pour un montant de 13 078.00 € HT.

8 voix pour

Toiture bâtiments publics - Demande de subvention

Monsieur le Maire présente le devis pour les toitures des différents bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les travaux de toiture pour les trois bâtiments pour les montants suivants : 37 498.41 € HT et de 38 384.18 € HT et 4 395.92 €.

8 voix pour

Etat d'assiette 2025- ONF

Considérant la présentation faite par le technicien forestier territorial des parcelles proposées à l'inscription ou non à l'état d'assiette 2025 ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

SOLLICITE l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2025 :

Parcelles dont le passage est sollicité en complément

Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe
3.1	4.57	Irrégulier bois industrie

Parcelles dont le passage est reporté

Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe	Délai	Justification
12	8.41		1	

8 voix pour

Questions diverses

Monsieur le maire informe le Conseil d'une initiative de valorisation du territoire appelée « Village d'Avenir » dont on peut bénéficier Il s'agit en fait d'un plan d'accompagnement avec une expertise d'ingénierie. Une relance de consultation est opérée cette année et Monsieur le maire demande s'il peut présenter la commune comme volontaire à cette opération. Le Conseil donne son accord tacite.

Recrutement de personnel : Après publicité pour recruter un nouvel ouvrier communal, plusieurs candidatures ont été enregistrées. Deux candidats ont déjà été auditionnés. Le choix n'a pas encore été fait et les candidatures ne seront closes qu'au (15 avril ?)

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025

Membres présents :

Madame BOURGEOIS Brigitte, Messieurs CHECCHI Patrick, DECHANET Gérard, DUHOUX Franck, FABRE Franck, LAGRANGE Patrick, LE ROY Martial

Secrétaire : Patrick Checchi

Compte de gestion 2024 - Budget Principal

Le compte de gestion de la commune, établi par le Trésor Public, présente les chiffres suivants pour ce qui est du budget principal :

Fonctionnement

Recettes : 323 757.60 €

Dépenses : 280 663.25 €

Report du résultat 2023 : + 211 644 84 €

Résultat : 254 739.19 €

Investissement

Recettes : 5 048.94 €

Dépenses : 38 016.08 €

Report du résultat 2023 : +30 494.03 €

Résultat : - 2 473.11 €

7 voix pour

Compte administratif 2024 - Budget Principal

Le compte administratif donne les mêmes montants que le compte de gestion.

Monsieur le maire quitte la salle et Monsieur Favre soumet au vote le compte administratif.

Le conseil valide à l'unanimité le compte administratif.

6 voix pour

1 non-participant : M DUHOUX Franck

Affectation de résultat 2024 - budget Principal

A l'unanimité, le conseil décide d'affecter la somme de 252 266.08 euros à l'excédent reporté de fonctionnement et de couvrir l'autofinance de 2 473.11€

7 voix pour

Budget Primitif 2025- Budget Principal

Monsieur le maire détaille le budget 2025 de la commune, qui présente les chiffres suivants

Investissement : 224 633,99 €

Fonctionnement : 561 173.88 €

Le conseil valide à l'unanimité le budget prévisionnel 2025.

7 voix pour

Vote des taux de fiscalité 2025

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de reconduire les taux des taxes locales, qui s'établissent comme suit :

- | | |
|-----------------------------------|--------|
| - Taxe foncière sur le bâti : | 44,05% |
| - Taxe foncière sur le non-bâti : | 19,73% |
| - Taxe d'habitation : | 17,22% |
| - CFE : | 13,38% |

7 voix pour

Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

Le but de cette taxe est d'inciter à remettre sur le marché des logements vacants habitables et non meublés.

5 voix pour

2 abstentions

Compte de gestion 2024 - Budget Annexe

Le compte de gestion de la commune, établi par le Trésor Public, présente les chiffres suivants pour ce qui est du budget eau-assainissement :

Exploitation

Recettes : 82 050.90 €

Dépenses : 78 474.59 €

Report du résultat 2023 : +49 677.17 €

Reste à réaliser : 0.00 €

Résultat : + 53 253.48 €

Investissement

Recettes : 400 627.86 €

Dépenses : 372 590.46 €

Report du résultat 2023 : + 86 895.52€

Reste à réaliser : - 48 258.79 € €

Résultat : + 66 679.73 €

Le conseil valide à l'unanimité le compte de gestion.

7 voix pour

Compte administratif 2024 - Budget Annexe

Le compte administratif de l'eau et de l'assainissement reprend les mêmes montants que le compte de gestion.

Monsieur le maire quitte la salle et Monsieur Lagrange soumet au vote le compte administratif.

Le conseil valide à l'unanimité le compte administratif de l'eau et de l'assainissement.

6 voix pour

1 non-participant : M DUHOUX Franck

Affectation de résultat 2024 - Budget Annexe

A l'unanimité, le conseil décide d'affecter la somme de 54 243.48 euros à l'excédent reporté de fonctionnement.

7 voix pour

Budget Primitif 2025- Budget Annexe

Monsieur le maire détaille le budget 2025 pour l'eau et l'assainissement. Il présente les chiffres suivants :

Section d'exploitation = 133 345.79 €

Section d'investissement = 243 719.62 €

7 voix pour

Passage Compte Financier Unique au 01 janvier 2025

A partir de 2025, la commune intégrera le Compte Financier Unique qui permettra une meilleure lisibilité des comptes.

Questions diverses

Agent communal est recruté à compté du 01 mai 2025.

Au SIVOM des 3B

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATIONS MULTIPLES DES 3 B

PROCES-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 17 AVRIL 2025

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATIONS MULTIPLES DES 3 B

Membres présents :

Messieurs BRESSON Jean-Louis, DUHOUX Franck, FABRE Franck, GULLAUD Charles, Madame MASSON Julie

Membres absents :

Madame MARY Marie-Rose

Secrétaire de séance : Monsieur GULLAUD Charles

Compte de gestion 2024

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Il présente le compte de gestion 2024 du budget principal.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion 2024 du budget principal.

5 voix pour

Compte administratif 2024

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, Monsieur le Président ayant quitté la salle (ne prends pas part au vote), valide à l'unanimité le compte administratif 2024 du SIVOM des 3B, dont les résultats sont les suivants :

Fonctionnement

Recettes : 234 941.39 €

Dépenses : 186 156.27 €

Report du résultat 2023 : + 35 621.30 €

Résultat : + 84 406.42 €

Investissement

Recettes : 29 893.48 €

Dépenses : 22 972.55 €

Report du résultat 2023 : - 29 013.66 €

Résultat : - 22 092.73 €

4 voix pour

1 non-participant : M DUHOUX Franck

Affectation de résultat 2024

L'excédent de fonctionnement global cumulé au 31.12.2024 est de 84 406.42 euros. Il est affecté comme suit à l'unanimité :

- 22 092.73 euros à la couverture d'autofinancement, compte 1068 ;
- 62 313.69 euros à l'excédent reporté de fonctionnement, compte 002 en recette.

5 voix pour

Budget Primitif 2025

Monsieur le Président présent au Comité Syndical un projet de budget 2025, qui s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : 287 120.00 euros
- Investissement : 65 892.73 euros

5 voix pour

Participation 2025 des communes membre

Monsieur le Président présente les participations des communes membres pour le budget primitif 2025.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les participations suivantes, mandater en deux fois :

- Commune de Bricon : 77 831.14 € soit 38 915.57 € par mandat
- Commune de Blessonville : 29 899.95 € soit 14 949.97 € par mandat
- Commune de Braux-le-Châtel : 30 605.22 € soit 15 302.61 € par mandat

5 voix pour

Passage au CFU au 01 janvier 2025

A partir de 2025, la SIVOM intégrera le Compte Financier Unique qui permettra une meilleure lisibilité des comptes.

5 voix pour

Mise à jour des Plans Particuliers de Mise en Sureté

Le Comité Syndicat après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la mise à jour des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) de l'école des 3B.

5 voix pour

Questions diverses

- Modification des horaires de l'école a compté de la rentrée scolaire 2025/2026.
 - o 8h-12h / 13h30 -16h30

Infos pratiques

Vélorail des Minerons



RAIL52 est une association œuvrant pour la préservation et la valorisation du patrimoine ferroviaire Haut-Marnais. Elle a son siège à Bricon.

L'association Rail 52 exploite depuis le mois d'août dernier Le Vélorail des Minerons, à Veuxhaulles-sur-Aube. En 2024, le vélorail a été ouvert de mi-août à fin septembre, accueillant plus de 850 voyageurs. Cette année, la réouverture a eu lieu le 1er mai, tous les week-ends, et déjà plus de 350 voyageurs sont venus se promener sur la voie ferrée qui reliait Bricon à Châtillon-sur-Seine. En juin et septembre, l'ouverture reste le week-end, mais devient quotidienne entre le 5 juillet et le 31 août. Deux sorties "nocturnes" sont prévues, le 10 juillet et le 7 août. Pour vous renseigner, vous pouvez consulter le site internet veloraildesminerons.fr ou vous renseigner au 06 12 17 46 46. La réservation est conseillée et se fait uniquement par téléphone.

Parallèlement à cela, les premiers trains sont arrivés à la gare de Veuxhaulles - Montigny au mois d'octobre dernier. Des wagons, des locotracteurs et une draisine permettent de faciliter les travaux sur la voie. Tout cela a été rendu possible par la signature d'une convention de transfert de gestion de la ligne sur sa partie située en Côte-d'Or, entre la SNCF et la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais. Il est prévu d'effectuer le même transfert côté Haute-Marne, avec signature d'une deuxième convention, cette fois-ci entre la CC3F et la SNCF, ce qui permettra de prolonger le parcours jusqu'à Latrecey, puis Châteauvillain, et Orges.

Christophe HENRY
Président de Rail 52
06 14 15 80 64

Au restaurant l'EUROPE

UN GRAND MERCI POUR LA SOIREE DU 29 MARS !

Vous avez été nombreux à venir applaudir nos transformistes adorés, Cristal et Erika. Elles ont su enflammer la salle au rythme des chansons tout en impliquant les Messieurs du public dans un spectacle haut en couleurs ! Une soirée où convivialité et rigolade étaient au rendez-vous.

" PROFITEZ DES BEAUX JOURS SUR NOTRE TERRASSE ! "

FESTIVAL "AU BONHEUR DES BISTROTS"

Avec le soutien du Pays de Chaumont, nous organisons un festival estival inédit en trois temps forts, pour célébrer l'esprit chaleureux et vivant des bistrots.

"SAMEDI 28 JUIN – SOIREE APÉRO-CAUSERIE

Venez partager un moment d'échange et de discussion autour du zinc. Proverbes, dictons, anecdotes et lectures à voix haute seront au programme grâce à deux invités passionnés : Pierrick Bourgault, journaliste, photographe et auteur. Pierre Josse, globe-trotteur infatigable et ancien rédacteur en chef des Guides du Routard. Ces deux baroudeurs du comptoir, surnommés les Black et Mortimer du Zinc, vous livreront leurs plus belles histoires de cafés du monde entier. "

PLACES LIMITÉES – PENSEZ À RÉSERVER !

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE EN PLEIN AIR

Du 28 Juin au 18 Juillet – Place de la Mairie Une balade photographique à ciel ouvert qui rend hommage aux femmes et hommes qui font vivre les cafés. Noir & Blanc par Pierre Josse, Couleurs lumineuses par Pierrick Bourgault. Une plongée dans l'âme des bistrots, ces "phares dans la nuit" comme les appelait Balzac.

"VENDREDI 18 JUILLET – BISTROT EN FÊTE : SAISON 2

Après le succès de l'an dernier, notre grande fête de village revient ! Dès 18h30 : Stands d'exposants, producteurs locaux, artisans..."Concert pop-rock avec Les Cellar Sound " Cinéma en plein air avec le concept unique de Cinécyclo : le public pédale pour alimenter la projection ! Menu Guinguette sur réservation + Barbecue Snacking sur place

"ACCÈS LIBRE & GRATUIT – VENEZ NOMBREUX !

FERMETURE ESTIVALE Le Bistrot sera fermé du 9 au 31 août pour congés annuels.

SERVICE À EMPORTER TOUTE L'ANNÉE

Plats à emporter les mardis et vendredis. Burgers maison tous les vendredis soir.

Prenez soin de vous & à très bientôt au Bistrot de Bricon ! Mr et Mme Laurent

Bistrot "L'EUROPE" Chez Mr et Mme Laurent

Réservations : 03.25.31.06.08

Site internet : www.restaurant-leurope.com

Facebook : @bistrotleuropebricon ">

Souvenir Français

Souvenir Français – comité de Châteauvillain



Afin de sensibiliser nos concitoyens, à la conservation de la mémoire des morts pour la France, le Souvenir Français place chaque année sous les projecteurs, cent figures de combattants choisis dans les cent départements de France.

Cette année, la délégation de Haute-Marne a retenu Maurice Lacroix, mort au combat et inhumé à Blessonville, dans notre comité.

Il a été honoré le vendredi 16 mai, dans cette commune, cérémonie qui s'est déroulée en quatre temps :

- Venue du Souvenir Français (avec l'accord et le soutien de la direction et des enseignants) présenter la « malle à Maurice » à l'école des 3B. Au travers des différents objets, les élèves se sont projetés en 1944 /1945.
- Une conférence ouverte à tous sur l'épopée des Hauts-Marnais engagés volontaires au 21^e RIC.
- Une cérémonie commémorative en présence d'autorités civiles et militaires, de nombreux porte-drapeaux et avec la participation de 33 collégiens et 21 primaires des 3B (acteurs de ce moment)
- Une exposition documentaire « Maurice Lacroix, du Maquis Jérôme au 21^e RIC » est toujours présente sur les grilles de la mairie de Blessonville.



Merci à tous ceux qui ont à cœur d'aider pour ce genre de projet intergénérationnel.

(photos : les élèves du collège de Châteauvillain et des 3B étaient présents)

Via Francigena

Via Francigena – Voie de Sigéric



Le 20 mars 2025 s'est tenue l'Assemblée Générale de VFVS (Via Francigena-Voie de Sigéric) belle ambiance d'une association solidaire.

Au programme la réunion annuelle des 28 hébergeurs de la Haute-Marne dont VFVS est responsable, de la marche de l'abbaye de Clairvaux, de la marche des vocations, de la production d'une émission depuis deux ans sur RCF, de la conférence d'Edgar le Bras de Notre Dame de Paris à Jérusalem, émission sur France 3, fête des arts à Mormant, présence au salon nature à l'Institut du patrimoine Haut Marnais à Chaumont.



Les statistiques sur les passages des pèlerins en 2024 sont stables : 81 personnes ont dormi à la maison des pèlerins de Blessonville.

Le 17 mai a eu lieu la marche de Brevoines à Beauchemin en passant par Saint Martin les Langres, 70 personnes étaient présentes, repas tiré du sac. 3 pèlerins dévoilés sur les églises par MGR Joseph de Metz-Noblat, évêque de Langres et les maires des communes concernées. Le balisage de VFVS vers Marac se concrétise (conventions de passage, balisage...).

Merci aux communes qui nous soutiennent (Bricon, Blessonville...)

(Photo : Monseigneur l'évêque De Metz-Noblat et Mr Vincent maire de Beauchemin découvrent l'effigie du pelerin fixée sur un contrefort de l'église de ce village)

A l'école des 3B



Les élèves de l'école des 3B poursuivent leurs projets et leurs progrès au travers des multiples activités menées au sein de l'école.

- Les CM2 se préparent à passer en Sixième en découvrant le collège Amiral Decrès et ses professeurs. Ils ont eu l'opportunité de se rendre à Châteauvillain pour deux journées d'ateliers variés. Ce dispositif permet aux élèves d'aborder ce futur changement avec moins d'appréhensions et beaucoup plus d'envie. Ces journées d'échanges sont permises grâce à la forte implication, tant pédagogique que financière, des équipes des deux établissements.

- Les projets liés à l'environnement prennent de l'ampleur avec le dépôt des dossiers de labellisation de l'ATE (Aire Educative Terrestre) liée à la zone forestière attribuée par la commune et de labellisation E3D (École en Démarche globale de Développement Durable). Les élèves d'élémentaire ont bénéficié des connaissances des gardes animateurs du Parc national de forêts lors d'une exposition sur les dangers de l'ambroisie et de sorties ornithologiques.

Aurélie Guy, animatrice Nature des Sentiers de la belette, est également revenue pour travailler avec les élèves de maternelle et d'élémentaire sur les petites bêtes présentes dans notre environnement (pollinisateurs, amphibiens). Toutes ces nouvelles connaissances ont permis de profiter pleinement des ateliers mis en place par Phillippe Klein et l'école de Saint-loup-sur-Aujon qui ont accueilli les classes lors de la journée d'échange inter-ATE du 27 mai.

- Dans le domaine sportif, les élèves de la GS au CM2 se sont rendus à Autreville-sur-la-Renne pour le cross annuel. Comme l'an passé, les écoles du réseau d'écoles rurales (Maranville, Autreville sur-la-Renne, Colombey-les-deux-églises) ont eu la gentillesse d'inviter l'école des 3B à se joindre à elles pour cet événement. Le SIVOM des 3B a financé les transports comme il le fait pour toutes les sorties sportives.

- Pour l'ouverture vers le monde culturel, les classes d'élémentaire se sont rendues au Nouveau Relax pour assister au spectacle « La vie animée de Nina W. » dont l'héroïne abordait sa vie durant la Seconde guerre mondiale. Ce spectacle a fait écho à l'intervention de membres du Souvenir français dans la classe de CE2-CM1-CM2 concernant cette période historique. Ces derniers sont intervenus dans le cadre de la préparation à l'hommage rendu à Maurice Lacroix (mort pour la France), le 16 mai, à Blessonville. La classe de Bricon participait à la cérémonie aux côtés des élèves de la classe de défense du collège de Châteauvillain.

- Le cycle « Ecole et cinéma » s'est achevé, pour cette année, avec des films du patrimoine cinématographique : « Robin des bois » pour les CP-CE1-CE2 et « Chantons sous la pluie » pour les CE2-CM1-CM2.

- Pour fêter les beaux jours revenus, tous les élèves se sont répartis en équipes mixtes (maternelle et élémentaire) afin de découvrir des ateliers artistiques, culinaires et scientifiques sur le thème du printemps.

- Dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique, les élèves d'élémentaire ont bénéficié de l'intervention des gendarmes de la Maison des familles pour un atelier de prévention contre les usages numériques à risques.

- Afin d'accueillir les nouvelles familles pour la rentrée 2025, deux soirées d'inscriptions ont été organisées le 25 avril et le 16 mai. Les nouveaux inscrits en maternelle ont aussi pu découvrir leur école lors d'une heure d'initiation aux locaux et aux ateliers, le vendredi 23 mai, avec l'aide de Sabrina, ATSEM de l'école des 3B.

Accueil de loisirs



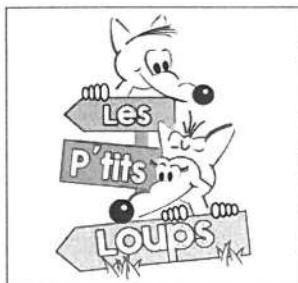
Chers parents,

Au centre de loisir des 3B de Bricon vos enfants sont les bienvenus, tous les mercredis nous leur proposons plein d'activités diverses en fonction des saisons ou même des fêtes durant le mois nous jonglons entre activité manuel, cuisine et sportif.

Pour les vacances d'été du 07 juillet au 1er Aout l'équipe d'animation se renforce avec l'arrivée d'un nouveau directeur Anthony accompagné des animatrices Florence, Stéphanie, qui accueilleront vos enfants de 8h00 à 18h30 **y compris pendant la pause méridienne**. L'équipe d'animation s'est mobilisée pour offrir à vos enfants, le meilleur programme. Ce programme riche en activité (manuelle, sportive, culinaire) et bien d'autres surprises que nous vous laisserons découvrir lors de l'inscription de vos enfants.

Je vous dis à bientôt et venez passer votre mois de juillet au Centre de Loisir des 3 B !

Les P'Tits Loups



Fin d'année scolaire !

La fin de l'année scolaire 2025 approche.

Le 29 mars dernier a eu lieu le 3^{ème} loto organisé par l'association. Ce fut encore une réussite. Nous remercions, une nouvelle fois, les nombreux donateurs, qui ont grandement contribué au succès de cette nouvelle édition, ainsi que les parents et amis qui nous ont soutenus dans l'organisation et la tenue de la soirée.

L'an passé, nous avons lancé un nouveau projet : la vente de saucissons et terrines. Face à son succès, nous avons réitéré l'expérience cette année en avril, laquelle a connu également un succès. Merci à tous les gourmands qui nous ont fait confiance.

Comme d'usage, nous avons fini cette année scolaire par la traditionnelle kermesse qui a eu lieu le vendredi 20 juin à 18h30.

A la médiathèque

La bibliothèque de Bricon entre dans l'ère numérique avec son nouveau portail internet

À partir du **28 juin 2025**, les habitants de Bricon auront accès à leur bibliothèque à travers un portail Internet accessible à l'adresse : <https://new.mabib.fr/Bricon>.

Ce nouvel outil numérique marque une étape importante pour la vie culturelle locale. Grâce à ce portail, les usagers pourront désormais **rechercher facilement des ouvrages dans le fonds conservé, consulter leurs emprunts en cours**, ou encore accéder à des informations pratiques comme les horaires d'ouverture, les nouveautés disponibles, et les animations à venir.

"Ce site a été pensé pour simplifier l'accès à la bibliothèque et accompagner tous les publics, quels que soient leur âge ou leur familiarité avec l'informatique", précise Hervé, responsable de la bibliothèque.

Une bibliothèque à portée de clic, un service moderne, gratuit, et ouvert à tous

Ce projet, encouragé par la **Médiathèque départementale de Haute-Marne**, s'inscrit dans une dynamique de modernisation des équipements publics en milieu rural. Il reflète également la volonté de la municipalité de favoriser l'accès à la culture pour tous.

"La bibliothèque est un pilier de la vie locale. En la rendant accessible en ligne, nous répondons aux attentes des habitants tout en valorisant notre patrimoine culturel", souligne **Franck DUHOUX**, maire de Bricon.

Le lancement du portail sera célébré à l'occasion d'une **inauguration officielle le 28 juin à 14h30**, à laquelle tous les habitants sont conviés. L'événement sera l'occasion de découvrir le fonctionnement du site, de poser des questions, et de profiter d'un moment convivial autour d'une boisson chaude ou froide.

La Gym Briconnaise

Une sortie mémorable !

(photo en page de couverture)

A 5 heures 20 du matin, dimanche 1^{er} juin, une effervescence inhabituelle régnait sur le parking de l'Europe à Bricon. Le voisinage n'en fut pas réveillé pour autant. Elle était seulement due au groupe des adhérents de la Gym briconnaise et de l'Association de loisirs de la Ville-sous-Laferté, et de nombreux conjoints, qui attendait le car qui allait l'embarquer pour une journée bien particulière, au programme fort alléchant.

Première surprise de la journée, le car lui-même. C'était en effet celui qu'affrète habituellement le CVB 52, le célèbre club de volley chaumontais. Sur ses flancs, le logo du club, sa devise et le viaduc. De quoi être fier...

Pour commencer le périple, une petite halte à Chaumont pour compléter l'effectif et avoir la totalité des 52 personnes inscrites. Deux heures plus tard, pause sur l'aire d'autoroute de Toul, puis, plus loin vers l'Est, arrivée devant la première destination de la petite expédition, la ligne Maginot et, plus particulièrement, l'ouvrage du Hackenberg, près de la frontière Luxembourgeoise. Deux guides attendaient le groupe qui se scinda alors en deux et parcourut derrière eux couloirs et salles de ce monument historique. Cette balade souterraine fut conclue par un petit tour en train, celui-là même qui servait autrefois au transport des munitions.

Après une heure et demie de visite, le car repartit. Direction la Moselle et le Luxembourg. La cité de Remich et ses bateaux de croisière attendaient en effet nos Hauts-Marnais. Et comme ils avaient grand-faim, un buffet leur fut présenté à bord de l'un des navires. Deux heures et demie de croisière dans une ambiance détendue et très conviviale. Un très bon repas de l'avis de tous.

La troisième et dernière étape du périple était la cité de Luxembourg, que le groupe atteignit vers 16 heures. Quartier libre pendant une heure trois quarts à travers les rues et les places de la vieille ville. Par couples ou bien en petites formations d'amis, ces touristes enthousiastes firent ainsi connaissance, ou retrouvèrent pour certains, la Place d'Armes, la cathédrale, les ascenseurs panoramiques, les petites boutiques du centre. Et pour les chineurs, un vide-greniers... En guise d'au revoir à la ville, tout ce beau monde revenu au car pour 18 heures, les deux chauffeurs, fort sympathiques, firent un petit détour par le Quartier européen, où se dressent plusieurs bâtiments importants de l'Union européenne, comme la Cour de justice, la Cour des comptes, la Banque européenne, le Parlement...

Le retour vers la Haute-Marne fut d'une manière compréhensible plus tranquille que l'aller, la fatigue se faisant sentir chez certains au terme de près de seize heures de balade partagée. Bricon fut en vue sur

les coups de 22 heures trente. Quelques uns discutèrent encore un peu, puis tout le monde regagna son petit chez soi, assurément ravi de cette belle journée.
Merci à madame Laure Delval, dont c'était l'initiative.

US-BRICON



La saison 2024-2025 est terminée. L'équipe senior achève la saison en finissant 10ème au classement au départemental 2 poule A .
L'objectif est atteint car le maintien est assuré pour l'USB, malgré les déplacements toute la saison dans le secteur de Saint-Dizier, l'USB remercie tous les joueurs dirigeants ainsi que les supporters.

Le regroupement de OUEST 52 FC.

Les catégories de U6-U7 et U8-U9 le tournoi s'est fait sur le site de BRICON le 11 mai, ce tournoi représentait environ 180 joueurs et 16 équipes.

Pour les U11 c'est sur le site de Châteauvillain que le tournoi a eu lieu.

Les U13 les deux équipes terminent 5ème de leur groupe

Les U15 terminent la saison 3ème de leur groupe.

Les U18 2ème au classement finissant du championnat, mais surtout un beau parcours en coupe de la Haute-Marne, ils sont en finale contre Vaux sur Blaise.

Samedi 14 juin au stade Jacquin 1 à Saint -Dizier.

Concernant les U16 Féminines à 8, elles terminent la saison 4ème de leur groupe.

Pour la saison 2025/2026 il y aura une équipe U16 Féminine et une équipe senior Féminine à 11.

Concernant les fusions à venir chez les seniors :

Le bureau a décidé d'avancer sur le projet de OUEST 52 FC, dans le but de garder les jeunes qui arrivent en seniors, dans un premier temps.

Maranville-Colombey fusionne et de l'autre côté Châteauvillain-Bricon sous le nom de U.S OUEST 52 déjà mis en place sur Facebook merci de nous suivre pour les années à venir.
(D2 se jouera en majorité à Bricon et D3 à Châteauvillain).

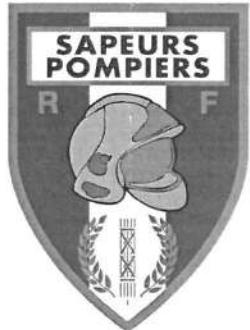
Merci à tous et maintenant c'est Allez US OUEST52

A bientôt sur le terrain.

Chez les sapeurs-pompiers

Centre d'Incendie et de Secours de Bricon

Les sapeurs-pompiers de Bricon ont réalisé 31 interventions depuis le début de l'année :



- 22 interventions pour Secours à la personne
- 3 Incendies
- 4 Accidents de la voie publique
- 2 Opérations diverses

Le CIS Bricon a enregistré une nouvelle recrue monsieur Steeven ZOUNAMON de Bricon, il a déjà passé ses formations secourisme et il peut partir en intervention.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration.

La sapeuse-pompière Sarah Schneider a participé au stage secours routier pour intervenir sur les véhicules spécifiques pour faire des désincarcérations.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Bricon organisera **le dimanche 12 octobre** sa deuxième marche "**octobre rose**". Un départ sera donné de la caserne dans la matinée, ensuite il sera possible de déjeuner avec un repas sous réservation et ensuite nous ferons un deuxième départ dans l'après-midi.

Les inscriptions sont de 5€ minimum. Le parcours sera de 5 km autour du village.

L'ensemble des bénéfices des inscriptions sera remis à la Ligue contre le Cancer.

Venez nombreux

Si vous avez des questions pour devenir pompier volontaire ou d'autres demandes vous pouvez contacter le chef de centre Julien Fraiseau au 0610079262.

Un peu d'Histoire locale

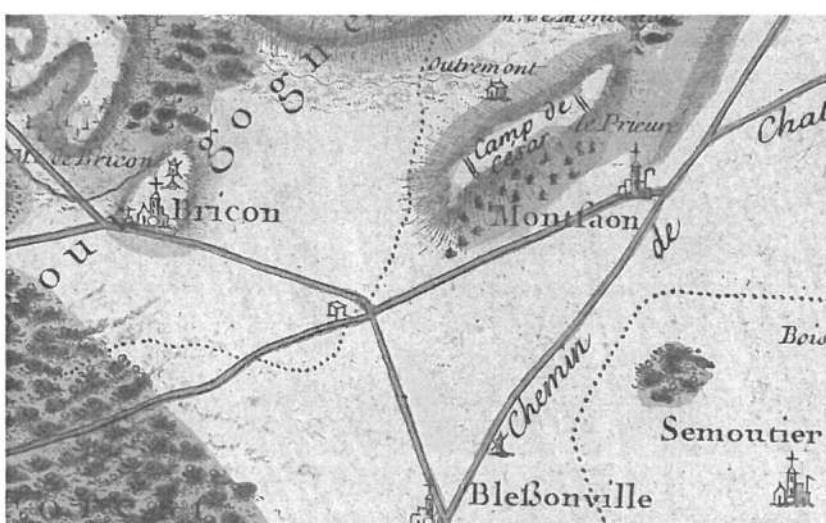
La rue de Blessonville

Blessonville est relié à Bricon par une ancienne voie romaine, maintenant route départementale 102 sur le tracé de la Via Francigena avec environ 3 kilomètres 500 de distance entre les centres des deux villages.

Au n°1 de cette rue, au recensement de 1836, vivait Pierre Simon Edme Leclerc médecin et officier militaire de santé, né à Bricon le 9 brumaire de l'an IV de la République (31 octobre 1795). Il mourut le 10 novembre 1860 et fut inhumé au cimetière de Bricon.

A la sortie de Bricon, du côté droit, se situe le lieudit « La Cercotte ».

Un village du département du Loiret porte ce nom et il est mentionné que cela signifie "Cercueil". Il n'est pas exclu qu'en ce lieu, il y ait eu un cimetière car nous ne sommes pas éloignés de la Maison Dieu située à environ 500 mètres de la sortie du village.



Cassini (1783) montrant la voie secondaire de Montsaon à Châteauvillain coupant la route de Blessonville (Via Agrippa) à hauteur de la Maison Dieu.

Présence d'une "Justice" (lieu de supplice) au carrefour des deux voies.

Les fourches patibulaires étaient en général placées sur une hauteur, hors des villes, bourgs et villages, et ordinairement près d'un grand chemin et dans un lieu bien exposé à la vue des voyageurs afin d'inspirer au peuple l'horreur du crime. Il s'agissait d'« écarter la puanteur cadavérique, puis d'en faire mémoire en un lieu éloigné ». Elles constituaient également des « outils de délimitation territoriale » permettant de matérialiser l'emprise de la seigneurie qui les possédait.

(Ci-contre à droite : dessin d'artiste représentant une "justice" telle qu'elle devait être à proximité de la Maison Dieu.)

- Claude Prestat -

Les Maisons Dieu et/ou Hôtels Dieu sont les ancêtres des hopitaux tenus par des autorités religieuses (d'où leurs noms), pour y soigner les pauvres.

Dans cette Maison Dieu de Bricon, mourraient sans doute un grand nombre de malades atteints de pathologies diverses qui, en ce temps-là, ne pouvaient pas se soigner et se guérir.

Un cimetière à proximité facilitait les inhumations.

Ci-contre fragment de la carte de

